

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 14/16

RETABLISSEMENT DES ROUTES AERIENNES NORD-AMERICAINES POUR LES VOLS EN DIRECTION OUEST

Avant la deuxième phase de le minimum réduit d'espacement latéral (RLatSM), NAV CANADA exigera que les opérateurs classent la route aérienne nord-américaine (NAR) associée à le « westbound track » une fois qu'il est publié. Ce sera en vigueur le 1^{er} septembre 2016. Cela va permettre des opérations de RLatSM dans toute la partie nord de la « Gander Oceanic Transition Area (GOTA) ».

Pour l'espace aérien de CUDDY et nord, NARs ont été conçus pour diriger le trafic de « ocean exit point (OEP) » à un atterrissage à l'intérieur des terres. Cela va permettre le personnel de contrôle une manière sûr et efficace de faire le passage des vols du environnement sans radar à l'environnement avec radar, un environnement radar qui a plusieurs routes de passage et des divers complexités. Ces routes « court-jambes » sont disponibles dans le *Supplément de vol Canada* et ils vont changer quotidiennement dépendant sur quel « OEP » est la piste de RLatSM.

Les opérateurs sont informés que NARs publiés avec le message système de routes organisées (OTS) est obligatoire. NARs seront publiés lorsque nécessaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

NAV CANADA
Centre de contrôle régional de Gander
C. P. 328
Gander (T.-N.-L.) A1V 1W7
À l'attention de : Jeffrey Edison
Gestionnaire, Exploitation de l'ACC,

Ligne directe : 709-651-5223
Courriel : edisonj@navcanada.ca



James Ferrier
Gestionnaire, Gestion de l'information aéronautique